

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA VILLE D'ORVAULT

A- RESULTAT COMPTABLE

FONCTIONNEMENT	2018
RECETTES	32 703 472,96 €
DEPENSES	30 399 530,51 €
RESULTAT EXERCICE	2 303 942,45 €
INVESTISSEMENT	2018
RECETTES	11 068 944,23 €
DEPENSES	11 615 329,79 €
RESULTAT EXERCICE	- 546 385,56 €
RESULTAT REPORTE N-1	- 2 521 497,74 €
RESULTAT CLÔTURE	- 3 067 883,30 €
RESULTAT DE CLOTURE	- 763 940,85 €

B – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les produits réels de fonctionnement, c'est-à-dire les recettes totales hormis les recettes d'ordre et les cessions d'immobilisation, s'élèvent à 32 466 557 € contre 32 228 272 € en 2017, soit une hausse de 0,7 % :

- Produit fiscal : + 2,4 %
- Autres taxes et dotations de Nantes Métropole : - 1,0 %
- Dotation Globale de Fonctionnement : - 1,9 %
- Les autres dotations, subventions et allocations : + 7,7 %
- Produits des services : - 6,3 %
- Autres recettes : + 11,6 %

Les charges courantes de fonctionnement s'élèvent à 28 866 035 € contre 28 248 640 € en 2017 soit une hausse de 2,2 % :

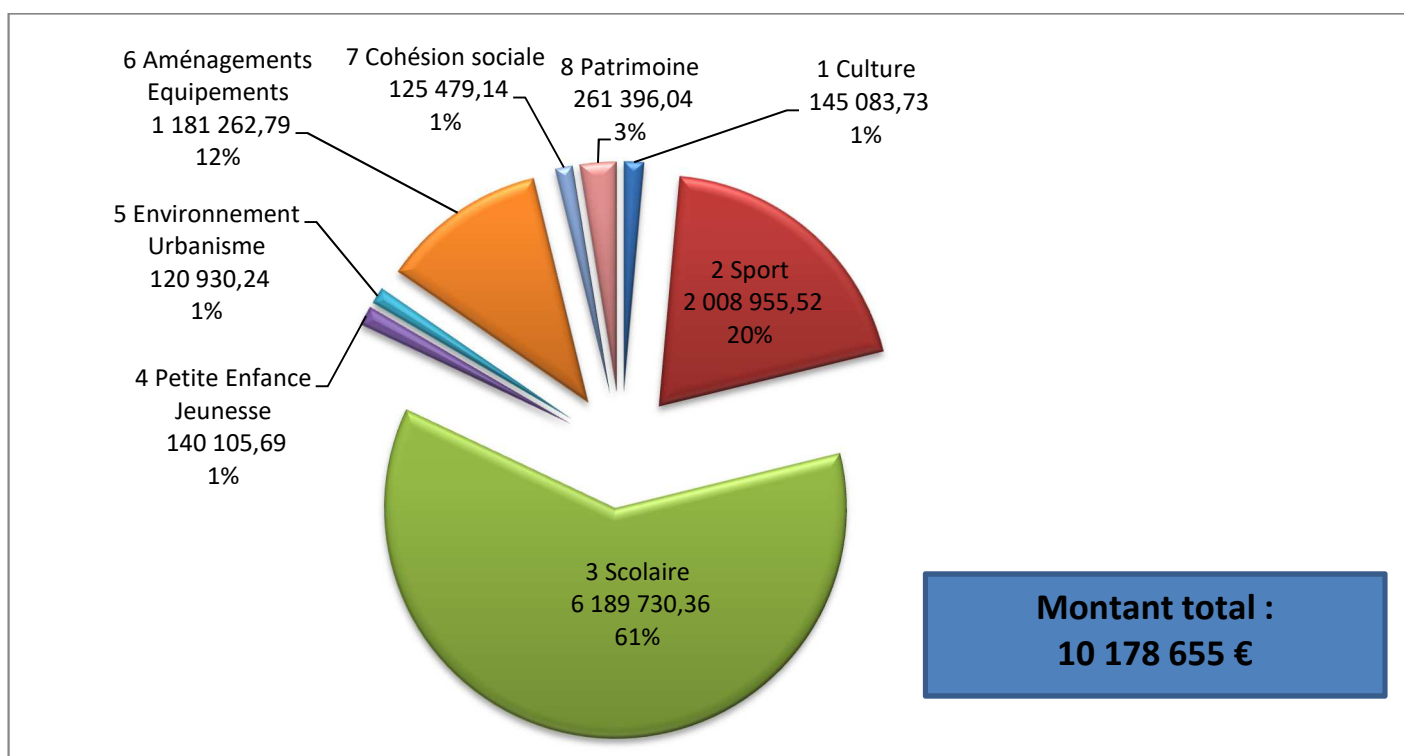
- Charges de personnel : + 2,0 %
- Charges à caractère général : + 1,7 %
- Autres charges de gestion courante : + 4,5 %
- Charges exceptionnelles et atténuations de produits : -10,6 %

C - LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

Le niveau des dépenses d'équipement a fortement augmenté entre 2017 et 2018, ce qui correspond à l'achèvement d'opérations majeures tel que le groupe scolaire du Vieux Chêne :

DEPENSES	CA 2017	CA 2018
TRAVAUX (N23)	6 735 246,41	9 077 570,73
ACQUISITIONS (N20 N21)	1 109 995,30	1 101 084,78
DEPENSES D'EQUIPEMENT	7 845 241,71	10 178 655,51

Les dépenses d'équipement se répartissent comme suit par secteur d'intervention :



Les recettes réelles, hors opérations d'ordre, sont essentiellement constituées :

- De l'affectation du résultat excédentaire 2017 pour un montant de 2 818 843,15 €
- De l'emprunt nouveau pour un montant de 6 000 000 €,
- Du FCTVA sur les dépenses de l'exercice 2017, pour un montant de 1 239 658 €
- De subventions pour un montant de 56 883 €

Du fait des emprunts réalisés en 2017 et 2018, l'encours de la dette et le ratio « dette par habitant » augmentent par rapport à 2017.

D – LES RATIOS DE SUIVI FINANCIER

	CA 2017	CA 2018
Encours de dette au 31/12	15 370 450,89	20 158 839,99
Population INSEE	26 348	26 618
Dette par habitant	583,36	757,34
	CA 2017	CA 2018
Epargne brute	3 637 405,24	3 235 425,88
Ratio de solvabilité (en année)	4,2	6,2

E – LE PRODUIT FISCAL

Le produit fiscal s'élève à 16 897 931 € ce qui correspond à une augmentation de 2,4 % par rapport à 2017 sous l'effet des 2 facteurs suivants :

- Une revalorisation des bases fixée à 1,2 %
- Une augmentation de l'assiette physique de 1,2 %

Taxe	Taux voté en 2018
Taxe Habitation	26,09%
Taxe sur le Foncier Bâti	19,38%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	54,70%

F - LA MASSE SALARIALE

Les **charges de personnel** évoluent de 2,0 % soit plus de 410 000 € de dépenses nouvelles. Cette hausse est légèrement supérieure à la prévision du budget primitif 2018 (+ 318 000 €).

Les éléments explicatifs de cette augmentation sont les suivants :

- La mise en place de l'indemnité de compensation de la CSG : + 137 000 €
- La hausse du nombre d'ETP rémunérés liés notamment à l'ouverture de 2 nouveaux ALSH en 2018 et au nombre de remplacements pour des arrêts de

travail de longue durée (maternité, longue ou grave maladie) :
+ 180 000 €

- Le décalage de facturation de titres restaurant de 2017 sur 2018 (+ 66 000 €) et l'augmentation du nombre de bénéficiaires du fait de la résorption de l'emploi précaire (+ 15 000 €)
- La hausse de cotisation de la mutuelle prévoyance : + 10 000 €
- Le versement de 2 capitaux décès (un en 2017) : + 15 000 €

Or indemnité de compensation de la CSG, l'évolution des charges de personnel est conforme à la prospective financière (+1,35 %).